



Le nouveau produit, selon les explications de l'établissement de crédit, est un certificat de dépôt et un moyen de paiement, créé et émis par les banques d'Afriland First Group, permettant à son porteur de transporter du cash en toute sécurité et d'effectuer le règlement de ses transactions financières. Ceci, sans avoir à manipuler de l'argent en espèces, en grand volume.

Pour ce faire, le Flash-Cash est disponible en coupures de 5 000, 25 000, 50 000, 100 000, 300 000, 500 000 et 1 million FCFA. Il faut noter, qu'en dehors du Cameroun et récemment la Côte d'Ivoire, le Flash-Cash est déjà agréé par la Banque centrale du Congo où il est également utilisé comme un certificat de dépôt attestant de la disponibilité des fonds déposés par son souscripteur.

« Plutôt que d'investir dans des équipements monétiques inaccessibles au plus grand nombre, comme les distributeurs automatiques de billets, Afriland préfère développer un outil qui permet de remplacer l'argent liquide par des contre-valeurs certifiées », commente une source autorisée au sein de la banque camerounaise, à Yaoundé.